

**« L'ESTÉREL SANS ELLE - UN JOUR SANS VOITURE TENTEZ L'AVENTURE »**

## **UNE NAVETTE GRATUITE EN TEST LE 22 MAI DANS L'ESTÉREL POUR RÉDUIRE LE TRAFIC**

Estérel Côte d'Azur Agglomération et le Syndicat Intercommunal pour la Protection du Massif de l'Estérel (SIPME) proposent des navettes gratuites pour se rendre dans le massif de l'Estérel le dimanche 22 mai 2022.

A partir du parking du Togo à Agay, les navettes desserviront les parkings de Gratadis, Belle-barbe, Anthéor, Sainte-Baume, Col des Lentisques, et Col Notre-Dame. Les départs auront lieu entre 9h00 et 17h00. Quatorze rotations espacées de 30 minutes (aux pics d'affluence) à 1h permettront de se rendre au cœur du site remarquable de l'Estérel. Cette opération va permettre de tester de nouveaux modes d'accès au massif et de trouver la meilleure façon de limiter le nombre de véhicules qui y circulent : « *Ce dispositif permet de proposer une alternative aux personnes souhaitant se rendre dans l'Estérel. Nous voulons améliorer la desserte du Massif pour éviter qu'il soit saturé par les véhicules, mais également afin de réduire la pollution* », explique Stéphane Iseppi, Vice-Président d'Estérel Côte d'Azur Agglomération en charge des transports. Ce jour-là, la route sera exceptionnellement fermée à la circulation après les parkings Gratadis et de Belle-barbe, au niveau du gué du Grenouillet.

Ce projet vient s'inscrire dans une démarche de protection et de valorisation du massif de l'Estérel portée par le SIPME. « *Afin de préserver l'esprit des lieux de ce site emblématique, il devient impératif de maîtriser et de gérer la fréquentation. Ce test viendra alimenter une réflexion globale quant aux mobilités et aux aménagements avec comme objectifs l'amélioration de la qualité d'accueil des visiteurs et la proposition de nouvelles expériences de découverte* », explique Yann Lepalud, Directeur du SIPME. Lors de son dernier comité de pilotage, le Syndicat a validé un plan d'actions pour la période 2022-2028, pour sauvegarder les paysages de l'Estérel et améliorer l'accueil du public. Ces actions visent à requalifier et baliser le réseau d'itinéraires des activités de nature, améliorer la signalétique, aménager des zones d'accueil, valoriser le patrimoine terrestre et marin... Ce site exceptionnel est engagé depuis le 1er octobre 2018 dans la démarche Grand Site de France.

## À propos d'Estérel Côte d'Azur Agglomération

Estérel Côte d'Azur Agglomération rassemble 5 communes : les Adrets de l'Estérel, Fréjus, Puget sur Argens, Roquebrune-sur-Argens et Saint-Raphaël. Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI), l'agglomération est administrée par un conseil communautaire composé de 48 élus.

Depuis le 11 juillet 2020, elle est présidée par Frédéric Masquelier, Maire de Saint-Raphaël. Grâce aux transferts de compétences des communes (compétences obligatoires, optionnelles ou facultatives), Estérel Côte d'Azur Agglomération gère de nombreux domaines tels que les déchets, le développement économique, les transports, l'environnement, l'habitat, ou encore la gestion de l'eau pour améliorer le quotidien de plus de 116 000 habitants. Pour accroître l'attractivité du territoire, la Communauté d'agglomération soutient l'action de l'Agence de promotion touristique Estérel Côte d'Azur. Le théâtre intercommunal Le Forum propose une offre culturelle de qualité dont la programmation intègre des spectacles hors les murs dans les communes du territoire.

Retrouvez toute l'information d'Estérel Côte d'Azur Agglomération sur [esterelcotedazur-agglo.fr](http://esterelcotedazur-agglo.fr) et [facebook.com/esterelcotedazur.agglo](https://facebook.com/esterelcotedazur.agglo)

## A propos du Syndicat Intercommunal pour la Protection du Massif de l'Estérel - S.I.P.M.E.

Le S.I.P.M.E. est un Syndicat Mixte Fermé formé des communes des Adrets de l'Estérel, Fréjus, Puget sur Argens, Roquebrune-sur-Argens, Saint-Raphaël et Théoule-sur-Mer ainsi que de la Communauté de Communes du Pays de Fayence. Il est administré par un Comité Syndical composé de deux délégués titulaires et de deux délégués suppléants pour chaque commune et communauté de communes adhérentes. Depuis le 14 juin 2021, il est présidé par Frédéric Masquelier, Maire de Saint-Raphaël.

Le Syndicat a pour objectif toute action en vue de la protection du massif forestier de l'Estérel et en particulier la prévention des incendies et la lutte contre toutes les formes d'agression de ce milieu forestier, la préservation des paysages et du patrimoine naturel, culturel et architectural, l'éducation et l'information de la population, la mise en œuvre d'études, permettant d'améliorer la connaissance et la gestion de ces espaces, la création et la gestion d'itinéraires de sports de nature et de découverte. Le S.I.P.M.E procède à la mise en œuvre à l'échelle du massif forestier d'une politique de concertation et de coordination entre les intervenants.

**Estérel**  
**côte d'azur**  
AGGLOMÉRATION

### Direction de la Communication

Tél. : +33 (0)4 94 19 81 41 – [communication@esterelcotedazur-agglo.fr](mailto:communication@esterelcotedazur-agglo.fr)

Relations Presse : Alexandre DEMESY

Tél. : +33 (0)4 83 09 80 51 – [a.demesy@esterelcotedazur-agglo.fr](mailto:a.demesy@esterelcotedazur-agglo.fr)